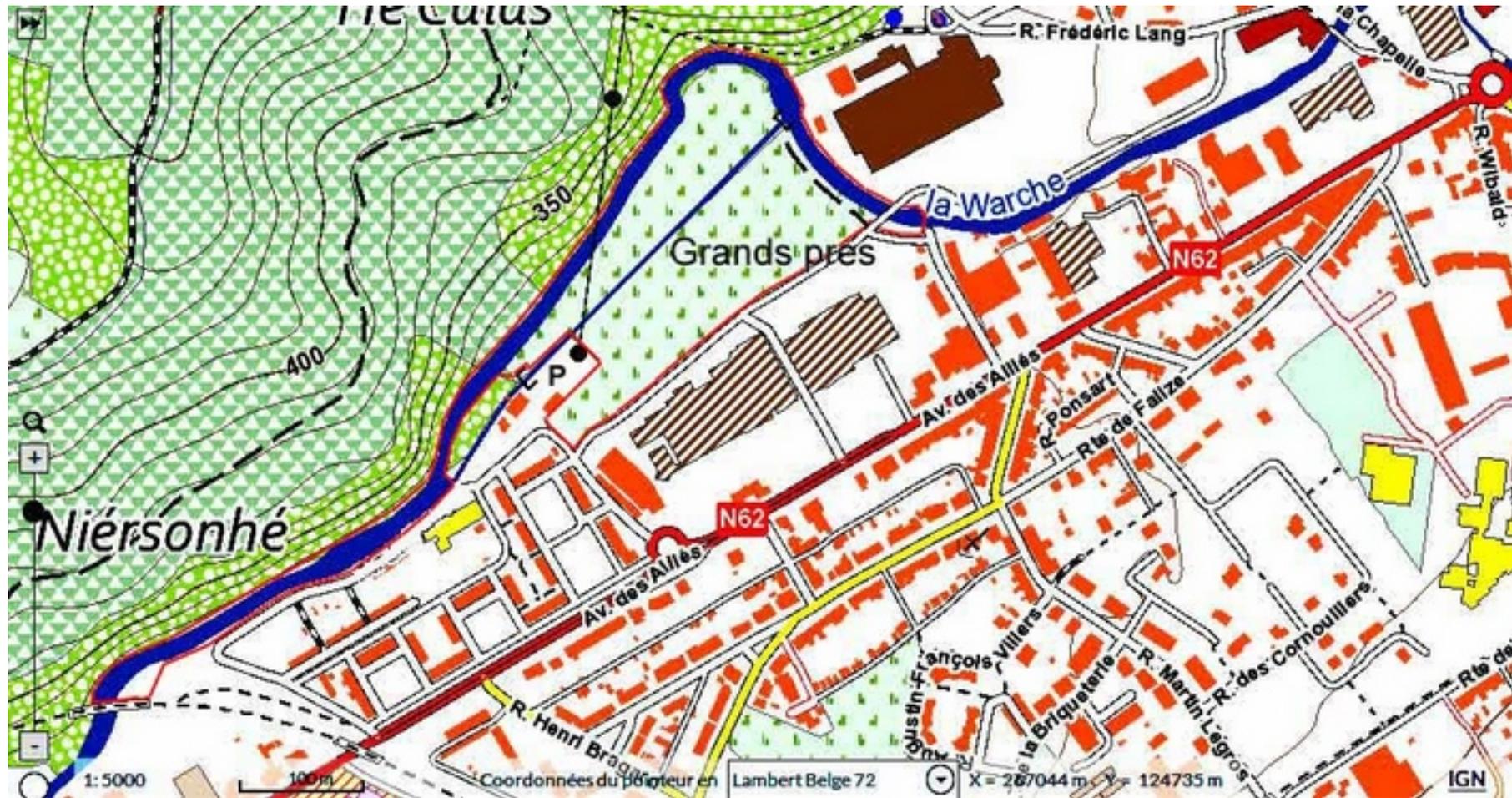


## Maillage vert et bleu : projet de *Réserve naturelle des Grands-prés*

Prairies humides de fonds de vallées à Renouée bistorte.



- **En rouge** : le périmètre du projet de la Réserve naturelle englobe la Warche, les rochers de poudingue longeant cette rivière et les Grands-prés.
- **P** : petit bois appartenant au moulin Piron. Le propriétaire accepterait peut-être de l'intégrer à la Réserve naturelle à créer.

## Pré humide à Renouée bistorte



## Espèces d'intérêt communautaire <sup>1</sup>



Traces de **Castor**, en bordure du pré du feu de la Saint-Martin (2023)



**Grand murin** (photo Jean-Louis GATHOYE)

<sup>1</sup> Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation en vertu de la Directive 92/43/CEE – Faune-Flore-Habitat.

« Les prés gérés extensivement sont favorables à beaucoup d'espèces et indispensables à certaines par leur richesse et diversité floristique » (LEDANT *et al.*, 1989). Dans le lit majeur de la Warche, ces prés humides sont des habitats à protéger et à doter d'un plan de gestion pour éviter qu'il ne se reboisent.

## **Mammifères**

### ✓ **Castor (*Castor fiber*)**

Cette espèce est strictement protégées en vertu de l'annexe IVa de la Directive 92/43/CEE et de l'annexe II de la Convention de Berne. Son habitat doit être protégé en vertu de l'annexe II de la Directive [Faune-Flore-Habitat](#).

### ✓ **Grand murin (*Myotis myotis*)**

En hiver, le Grand murin se réfugie dans des grottes comme le Trou Ozer et le Trou du géographe, à Bévercé. En été, les Grands murins « *passent aussi la journée en troupe nombreuse dans (...) les arbres creux, et s'introduisent très volontiers dans les puits, même par les fissures les plus étroites* » (HAINARD 2003). Ces arbres creux, ils peuvent les trouver dans le bois du Pouhon. Par ailleurs, ils peuvent s'introduire aussi dans les nombreuses diaclases des rochers de poudingue.

HAINARD précise encore que « *L'analyse des crottes (...) sous une colonie de reproduction a révélé de nombreux coléoptères terrestres, des débris de mousse et des petites pierres. Ce qui prouve bien que l'espèce se pose dans les prairies pour chasser au sol* ».

## **Oiseaux**

### ✓ **Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), Milan royal (*Milvus milvus*) et Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)**

Ces trois espèces sont mentionnées dans l'Annexe I de la Directive CEE/79/409 et font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

- Le Grand-duc a niché dans les rochers de poudingue bordant la Warche, dont il faut interdire l'accès (LEDANT *et al.*, 1989).

- A Malmedy, le Milan royal chasse dans les prés des vallées de la Warche et de la Warchenne. Dans ses sites de nidification, cette espèce est sensible aux dérangements. Il est important de conserver pour ce Milan « *des bosquets de grands vieux arbres* » (LEDANT *et al.*, 1989).



- Le Martin-pêcheur chasse depuis plusieurs années dans la Warche. Mais « *il niche rarement dans les régions où les rivières et les étangs sont peu poissonneux* » (Hautes-Fagnes, plateau ardennais) (HALLET et DOUCET *in* LEDANT *et al.*, 1983 ; METZMACHER, 2004).

Le site des Grands prés présente aussi un intérêt pour d'autres espèces d'oiseaux, par exemple :

- Le Cincle plongeur *Cinclus cinclus*. Comme mesure de conservation, il convient de maintenir les berges sauvages en zones rocheuses (LEDANT *et al.*, 1989).

- Le Moineau domestique *Passer domesticus*. Il ne niche pas dans les Grands prés, mais il y vient chasser des insectes en période de reproduction pour nourrir ses nichées (en juin 2024, *obs. pers.*).

- La Fauvette grisette *Sylvia communis*. Cette fauvette installe son nid près du sol dans les broussailles, les ronciers, les orties, parmi des terrains dégagés (GÉROUDET, 1954 ; LEDANT *et al.* 1983), comme on en trouve dans la zone verte du Relais et le long de la Warche. Elle peut toutefois chanter dans les grands bouleaux bordant les prés humides.

Cette fauvette souffre d'une perte d'habitat de nidification et de la sécheresse qui frappe ses quartiers d'hiver dans les pays du Sahel (LEDANT *et al.* 1983, METZMACHER, 2004).

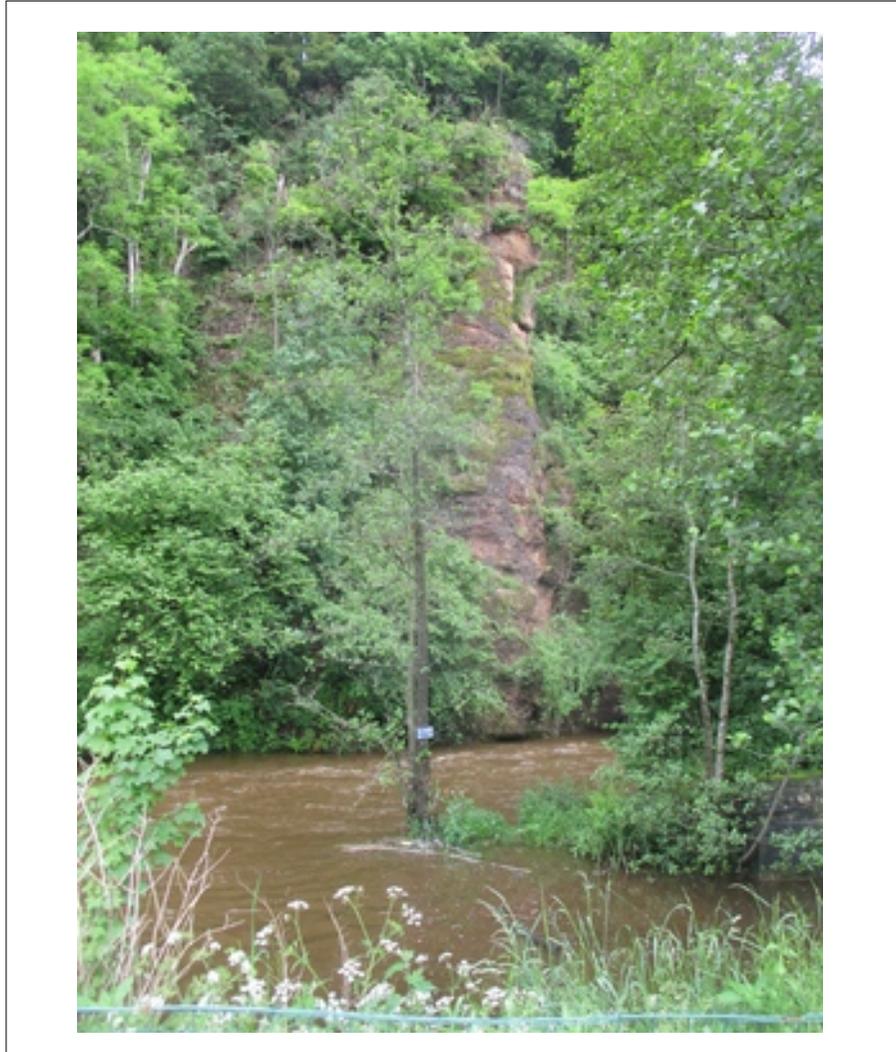
## **Biotopes**

- ✓ **Les biotopes WaleUNIS présents dans le site des Grands prés :**
  - [C2.ia](#). La Warche, une rivière ardennaise à pente moyenne – oligotrophe
  - [E2.23](#). Prairies de fauche sub-montagnardes peu fertilisées
  - [G1.A4](#). Les érablières de ravins. En rive droite de la Warche, il en existe un peu.
  - [H1.2a](#). Grottes (intérieurs des grottes non exploitées par le tourisme). Les nombreuses diaclases des rochers de poudingue favorisent la formation de cavités susceptibles d'héberger une faune cavernicole (voir photos ci-après).



Cavités et diaclases dans les rochers de poudingue

[H3](#). Rochers et falaises. La Warche longe des falaises et des tours de poudingue (dômes rocheux, photo ci-après).



### Références :

- GÉROUDET, P. (1954). *Les Passereaux. II. Des Mésanges aux Fauvettes*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- HAINARD, R. (2003). *Mammifères sauvages d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne- Paris.
- LEDANT, J.-P., JACOB, J.-P. et DEVILLERS, P. (1983). *Animaux menacés de Wallonie. Protégeons nos oiseaux*. Duculot, Paris-Gembloux.
- METZMACHER, M. (2004). *Oiseaux des Hautes-Fagnes. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs*. Eole, Ortho.
- PHILIPPE, A. ; ROUXHET, S. ; LAMBERT, J. et LUXEN, P. (non daté). Prairies traditionnelles d'Ardenne. *Agrinature*, n° 2. Ministère de la Région wallonne.